

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 891

présenté par  
M. Guerini, rapporteur

-----

### ARTICLE 29

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« d'une personne mentionnée au II »,

les mots :

« du salarié volontaire mentionné au I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision